

L'Ami de Château-Chalon

n° 145 janvier 2012

Bulletin de liaison du Foyer rural Les Amis de Château-Chalon 39210
Abonnement : France (10€), étranger (20€) - 3 parutions par an - IPNS -
Président : Alain Maigrot - Dépôt légal : janvier 2012 - ISSN 0294-6092



Photo de la percée du vin jaune 2009 à Arbois

ÉDITORIAL

La signature en fin de cet éditorial vous fera comprendre que j'ai été reconduit, faute de candidat, à la tête de notre association. D'ailleurs pour tout le bureau il en fut de même. En cette nouvelle année, déjà commencée, je voudrais vous présenter tous mes vœux.

Meilleurs vœux de bonheur et surtout de santé, pour vous-même et toutes vos familles, ainsi que pour ceux qui vous sont chers.

Meilleurs vœux de réussite privée et professionnelle pour ceux qui sont en activité et aussi la chance de l'être encore.

Meilleurs vœux pour les seniors de notre association ; que la vie leur soit toujours clémente et que la santé leur permette encore longtemps de se joindre à nous.

Meilleurs vœux aux Amis touchés par la maladie. Qu'ils trouvent la force et le courage de surmonter cette épreuve.

Meilleurs vœux aussi pour notre Foyer rural ; que les manifestations prévues en 2012 se déroulent dans la sincérité et la bonne humeur et que celles-ci trouvent toujours des bénévoles soucieux de leur réussite.

La Percée du Vin Jaune se rapproche : nous avons notre emplacement et les postes que nous devons tenir pendant ces deux jours.

Cette année, afin que chaque association puisse tourner, nous sommes réquisitionnés pour les barrages (L'ETOILE et BARD).

J'ai déjà plusieurs fois lancé un appel pour trouver quelques bénévoles supplémentaires (certaines personnes sont déjà venues nous rejoindre et je les remercie) afin de faciliter la tâche de ceux qui viennent depuis plus de 10 ans donner de leur temps pour la réussite de cette manifestation, qui, ne l'oublions pas, permet de faire vivre notre Foyer rural.

Donc, n'hésitez pas ; si vous avez quelqu'un sous la main, ce sera avec plaisir que nous lui trouverons une place.

La soirée « Retrouvailles » du mois de septembre a connu un grand succès, même si fatalement nous avons oublié des personnes qui avaient participé à nos spectacles.

Comme annoncé depuis le début, elle devait, avec l'enthousiasme naissant au cours de cette soirée, permettre au conseil d'administration en place de lancer une animation de grande envergure pour le mois de juillet 2012.

Le groupe de travail en place s'est réuni plusieurs fois mais il rencontre toujours quelques difficultés en ce qui concerne la mise en scène de la future manifestation.

Vous trouverez dans ce bulletin un compte-rendu de ces réunions et la décision finale pour cette organisation.

Dans l'attente de vous rencontrer, je vous renouvelle mes meilleurs vœux et vous transmets mes sincères amitiés.

Le président,

Alain MAIGROT

CONNAISEZ-VOUS LE «VAUT DEUX » ?

Chaque lundi après-midi, quelques retraités de Château-Chalon (et des environs) consacrent un peu de leurs loisirs à pratiquer, avec art et bonne humeur, le “ VAUT DEUX”.

Ce jeu de quilles, propre à notre région de Franche-Comté, se pratique en deux équipes autour d'un quillier où sont disposées 9 grosses quilles en bois.

Chaque joueur dispose d'une boule en bois munie de 2 trous de maintien.

Le principe du jeu consiste pour l'équipe (A) qui entame la partie à faire tomber un maximum de quilles en deux temps.



« Le quillier et les joueurs »

Dans un 1er temps, chaque joueur de l'équipe A, à partir d'un point quelconque situé en général à plus de 3m du quillier, est désigné par l'équipe adverse, lance sa boule en essayant tout à la fois de renverser un maximum de quilles et de faire en sorte que sa boule s'arrête ensuite au plus près du quillier. Les quilles sont remises en place après chaque lancer.

Dans un 2ème temps, chaque joueur procède à un 2ème lancer, dit le « Rabat » à partir de l'endroit où se trouve sa boule. L'équipe totalise le nombre de quilles tombées au lancer et au rabat.

L'équipe adverse (B) joue alors à son tour à partir du même point de lancer, et doit, pour gagner, réaliser au minimum le même score, plus une quille.

Dans ce cas, l'équipe B marque 1 point. Dans le cas contraire, l'équipe A marque 1 point.

La partie se joue selon les coutumes locales en 9 ou 12 points.



« Le rabat »

Pour apporter un peu de « piment » à la partie, il est d'usage de pratiquer le « VAUT DEUX ».

Lorsqu'une des deux équipes estime en cours de partie qu'elle est en bonne position pour gagner la partie (suite à un raté d'un joueur adverse par exemple) elle annonce « VAUT DEUX ».

Si l'équipe adverse renonce à la poursuite de la partie, l'équipe qui a annoncé le VAUT DEUX, marque 1 point et on passe immédiatement à la partie suivante.

Si l'équipe adverse tient le VAUT DEUX, la partie se poursuit normalement. En cas de défaite, l'équipe adverse marque alors 2 points (au lieu de 1). En cas de succès, les 2 points sont marqués par l'équipe gagnante. On peut même surenchérir par un VAUT TROIS et ainsi de suite.

Pour mieux connaître les finesses et les ficelles de ce jeu particulièrement distrayant (et sportif), venez rejoindre ces joueurs retraités le lundi après-midi dans la cour de Pierrot COMPAGNON à Château-Chalon.

Des spectacles cet été à Château-Chalon Re... commencer... OUI, PEUT-ÊTRE, mais autrement !

Le conseil qui s'est tenu en ce début janvier était celui de la dernière chance quant au projet de relance d'un spectacle durant l'été 2012 ! En effet après l'enthousiasme généré par les retrouvailles de septembre 2011 qui furent une belle réussite, bon nombre des invités qui avaient encore en tête ces grands moments partagés en coulisses ou sur la grande scène de notre histoire se disaient que tout cela était encore possible.

Pour donner une suite à cet engouement le groupe de travail conduit par Jean Welter a plutôt bien fonctionné pour élaborer un projet qui s'inspirerait des spectacles d'antan. Mais très vite la question de la mise en scène est venue freiner le réalisme cet enthousiasme.

La relance

C'est dans les premiers jours de janvier qu'un nouvel espoir est né avec l'arrivée aux côtés de Christian Pasteur et Jean Louis Vuillermoz de Jean Louis Cordier qui lui aussi a connu la grande période des Sons et Lumières.

Son arrivée a peut-être redonné une bouffée d'air au projet mais non sans interpeller les administrateurs un peu surpris par les propositions qui laissaient dans l'ombre les tableaux des Sons et Lumières pour construire un tout autre type de spectacle. En effet les principales caractéristiques seraient le côté déambulatoire sans doute dans quelques rues du village et l'utilisation de nouvelles technologies. Le volet artistique serait bien entendu confié aux metteurs en scène sachant que J.L. Cordier (qui anime des comédiens amateurs à Saint Lothain) propose de construire la partie dont il aurait la charge dans le cadre d'un « atelier-théâtre » lequel pourrait se dérouler entre mars et juin prochains. Quant à l'autre Jean Louis il a déjà en tête trois tableaux sur trois sites différents et qui auraient pour fil conducteur « un vrai faux musée » : ce dernier

nécessiterait d'utiliser des projections de photos et de scènes filmées à l'avance !

Difficile à cette heure d'en dire beaucoup plus car comme vous le savez la création ne relève pas de la génération spontanée et le spectacle devrait s'échafauder au fil du temps.

Difficile même de savoir si la technique du Son et Lumière sera utilisée puisqu'il serait question que le spectacle commence de jour !

Pour l'instant, même si le projet représente une vraie rupture avec les habitudes, il a retenu l'attention du conseil d'administration.

Préparer la décision

Si certains administrateurs trouvaient le délai désormais un peu court pour engager cette nouvelle démarche et pour trouver des financements, d'autres préfèrent un démarrage rapide pour être prêts dès juillet 2012.

Il s'agit maintenant d'élaborer un budget pour savoir si un tel projet est réaliste et réalisable !

Lors d'une réunion extraordinaire, le CA devra se prononcer le 27 janvier prochain sur la faisabilité, sur le possible équilibre du budget et sur les échéances à respecter.

Et mobiliser autour du projet

Il va de soi que cette nouvelle démarche va nécessiter de mobiliser au-delà des Amis de Château-Chalon tant pour le volet technique que pour les « ateliers-théâtre » qui se dérouleront dès le mois de mars 2012.

Cette première information est sans doute incomplète mais elle a pour but de susciter des initiatives et le désir de participer à ce nouveau projet d'animation de l'été 2012.

N'hésitez pas à en parler autour de vous. Nous accueillerons toutes celles et ceux qui souhaitent tenter l'expérience avec plaisir.

« Nobles matières » en mai 2012...

Depuis trois années déjà notre manifestation doit tourner la page après les nombreux succès qui ont couronné ces journées consacrées aux artisans. Mais après l'édition 2011 qui a connu le succès que l'on sait avec la Marianne de Syamour, il était encore difficile de dire NON aux nombreuses sollicitations qui nous sont parvenues.

Alors, une fois de plus, nous avons décidé de renouveler cette manifestation les 26 et 27 mai 2012.

Nous vous donnons donc rendez-vous dès le vendredi soir pour partager le traditionnel repas improvisé et pour un nouveau week-end à la gloire des « Nobles matières ».

Quel devenir pour la seconde salle de l'école ?

La commission Patrimoine de notre commune s'est réunie en décembre et a évoqué de nombreux sujets qui nous concernent plus ou moins à commencer par le devenir de la seconde salle d'école.

Comme chacun le sait, notre association occupe en partie cette salle dans laquelle sont entreposés divers matériels tels que tables et bancs utilisés pour les diverses manifestations (y compris organisées par la commune), chapiteau pliant, congélateur, vaisselle et autres accessoires. Depuis l'année dernière nous avons retiré, à la demande de la commune, tous les éléments les plus encombrants pour permettre une occupation par d'autres utilisateurs. Il est vrai que pendant ce temps la commune utilise grandement le hangar du Foyer rural pour entreposer ses matériaux.

A noter qu'aucune demande n'est parvenue à la mairie durant l'année 2011 exceptée la mise à disposition à deux reprises de cette salle très rustique à l'artiste Jenny Jaccottet en panne de lieu pour organiser ses cours de dessins. Ces cours devraient d'ailleurs se prolonger encore durant quelques séances dans les mois qui viennent.

La commune ayant prévu de rénover le plafond afin d'isoler l'appartement occupé au-dessus de cette salle, l'ASPECC a proposé d'aménager le lieu pour accueillir des expositions ou autres manifestations telles que conférences ou spectacles !

Si le conseil a émis quelques réticences au regard de ce projet, le maire a souhaité que le sujet soit débattu au sein de la commission extra-municipale.

Pour l'instant rien ne devrait changer fondamentalement car la demande de plafond de

couleur noire souhaitée par l'ASPECC n'a pu se réaliser, le marché du plafond étant déjà signé et commandé. Seules des barres métalliques seront fixées sous ce nouveau plafond pour permettre la fixation de projecteurs le jour où cette salle trouvera une destination particulière. Mais il faudra attendre d'avoir changé les fenêtres, le sol, rénové les murs, apporté eau et assainissement... et imaginé une accessibilité facilitée.

En ce qui concerne notre Foyer qui occupe le local, rien ne devrait changer dans l'immédiat. Nous allons donc continuer à mettre à disposition nos salles du Foyer rural à la commune chaque fois qu'elle le sollicite, aux autres associations, chasseurs, vignerons, ASPECC etc... mais aussi à toutes les familles qui en expriment le besoin pour des événements familiaux par exemple.

Nous souhaitons que ce fonctionnement perdure mais si nous devons un jour évacuer la salle communale de l'École, nous devons bien stocker le matériel qu'elle contient dans nos propres locaux... ce qui pourrait changer la donne. Loin de nous le mauvais esprit mais, force est de reconnaître que ce sont Les Amis de Château-Chalon qui assument le fonctionnement et l'entretien du Foyer, soit en moyenne quelques 3 000 € par an entre le chauffage, les charges, les réparations et aménagements qui deviennent nécessaires après une trentaine d'années de bons et loyaux services à la collectivité.

Il n'en reste pas moins que cette salle conserve son caractère communal et il n'est ni question de la monopoliser ni de la vider de tout son contenu si la demande des autres utilisateurs se limite à quelques journées dans l'année. Tout reste donc possible !

Pour animer les journées du patrimoine...

Second sujet qui nous a concernés durant cette réunion c'est l'animation des journées du Patrimoine. La commune par la voie du maire propose que les associations du village se mobilisent ensemble pour organiser de façon conjointe ces journées.

Plusieurs idées ont été évoquées autour des activités suivantes :

- des visites avec l'Office de tourisme,
- une animation autour de la restauration de tableaux de l'église avec l'ASPECC,
- des animations à « l'École d'Autrefois »,
- une valorisation de la vigne conservatoire (patrimoine viticole).

Mais aussi, pourquoi pas, pour l'occasion, organiser un concours de quilles sur la place de l'église et dans la cour de l'école. Pour cette dernière animation, nous cherchons deux ou trois volontaires pour accompagner notre ami François Royer dans cette organisation. Merci de faire signe si vous acceptez de donner un coup de main.

NOUVELLES TECHNOLOGIES

Nouveau : la visite de Château par iPhone / iPad !

Nous reproduisons intégralement le texte et la photo du « Pays de Lons »

Dans son numéro d'octobre 2011, Pays de Lons présente l'innovation mise en place à Château-Chalon : une application pour iPhone et iPad qui permet de visiter le village. Une aubaine pour Christian Vuillaume, le maire de Château-Chalon ! Cette application téléchargeable sur les produits Apple (iPhone et tablette iPad) permet de découvrir les incontournables de Château-Chalon grâce à un contenu interactif proposant images, films et commentaires. La mairie n'a donc pas laissé filer cette opportunité, d'autant qu'elle ne lui a pas coûté un centime !

Un excellent levier pour faciliter la vie des touristes, tout en promouvant le commerce local. L'idée a fait son cheminement à la suite d'un constat : « Je me suis rendu compte qu'il y avait un tourisme volatil à Château-Chalon. Les curiosités du village échappent souvent aux touristes. (...) »

Qu'à cela ne tienne, l'édile s'est ainsi rapproché de la société IOdyssée, spécialisée dans la mise en valeur numérique du patrimoine touristique et culturel.

12 points d'intérêt

Un circuit de 1,5 km a été concocté par le maire, proposant une halte sur douze curiosités du village (...) À chaque arrêt, l'application lance un texte agrémenté d'images et/ou d'un film retraçant l'histoire et l'intérêt du lieu. « L'objectif est que le visiteur quitte Château-Chalon en ayant appréhendé toute la richesse diversifiée de notre village », souligne Christian Vuillaume. (...) Pour l'été 2012, la municipalité envisage la location de tablettes iPad.

Céline Garrigues



Le maire avec un iPad le jour de la visite de la journaliste

Une curiosité technologique :

La vision panoramique de l'école d'Autrefois

Si vous consultez le site internet de « l'École d'Autrefois » à l'adresse :

<http://www.musee-ecole.chateau-chalon.fr>

... et si vous activez le menu « visite virtuelle de l'école », vous pourrez vous promener à l'intérieur de l'école comme si vous y étiez en utilisant votre souris ou votre doigt dans le cas d'un écran tactile...

Escapade en Seine et Marne

Réservez votre place dès maintenant...

Le voyage aura lieu les 25 & 26 Août 2012

Programme

Samedi 25 Août 2012

Visite guidées au cœur d'un joyau de l'histoire de France : le Château de Vaux le Vicomte
Ce magnifique site est l'œuvre des plus grands artistes du XVII^e siècle : Le Vau, Le Brun, Le Nôtre. Vous pourrez admirer la beauté ce lieu qui a inspiré Louis XIV pour la réalisation de Versailles.

Visite gourmande chez un affineur de Brie

La fabrication des fromages de Brie, de la transformation du lait à l'affinage, n'aura plus de secrets pour vous après cette visite instructive et alléchante. Au terme de votre circuit vous pourrez aussi éduquer votre palais par une appétissante dégustation

Spectacle historique de Meaux

Elle tourne la roue de l'Histoire qui renouvelle sous des costumes changeants, la longue épopée humaine. Elle nous entraîne sur les traces des bâtisseurs de cathédrale, croise le chemin de Bossuet, de Louis XVI, de Napoléon...

Plus de 400 jeux de lumière, 600 projecteurs, 500 acteurs, 3600 costumes, au pied de la cathédrale, dans la cour de la cité épiscopale

Dimanche 26 Août 2012

Visite guidée de la fabuleuse Cité Médiévale de Provins

Le cœur du Moyen-âge ! Au fil de votre visite, vous découvrirez les portes fortifiées, les murailles, les salles basses, ou encore les maisons de marchands de Provins, ancienne capitale des comtes de Champagne et ville de foires, classée au Patrimoine Mondial de l'humanité par l'UNESCO. On vous contera tous les aspects de la vie médiévale ! Un ensemble intact, unique en Île-de-France.



(Suite)

A Provins, spectacle équestre, médiéval, fantastique, unique en Europe... pour faire rêver les petits et les grands !

Au pied d'une tour majestueuse, ce spectacle haut en couleur et riche en émotions vous transporte des siècles en arrière, au temps des chevaliers et des belles princesses.

Se déroulent alors devant vous de spectaculaires cascades, des joutes et des combats époustouflants, rythmés par le galop des chevaux...

Sur le chemin du retour : découverte et dégustation du vin de Chablis

Ce voyage vous est proposé à un prix exceptionnel (le foyer rural prend à sa charge près de la moitié des frais) :

80 euros par adulte membre du foyer rural

130 euros par adulte non membre

50 euros par enfant

Ces prix comprennent le transport en autocar de grand tourisme 4 étoiles avec WC, vidéo et climatisation, la mise à disposition des guides, les entrées payantes dans les sites, musées, le repas du samedi soir, l'hébergement du samedi soir avec le petit déjeuner du dimanche matin.

Il est impératif de s'inscrire le plus tôt possible (avant le 31/03/2011) avec le bulletin d'inscription ci dessous.

Les chèques-vacances sont acceptés

Pour plus de renseignements vous pouvez contacter Marie Claude WELTER au 03.84.25.37.98

BULLETIN D'INSCRIPTION

NOM..... Prénom.....

Nombre de personnes adultes :

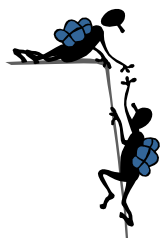
Nombre d'enfants :

Acompte versé :

A retourner avant le 31 mars à :

Alain MAIGROT
39210 CHATEAU CHALON

ou Marie Claude WELTER
39210 LE PIN



BALADES CASTEL CHALONNAISES

2012



Voici le programme des balades prévues pour l'année 2012 :

DATE	LIEUX	NOM DU CIRCUIT	HEURE DE DÉPART*	REMARQUES
21/01/12	Messia	Organisée par Dominique	13h15	
25/02/12	Poligny	Organisée par Jacques	13h15	
24/03/12	Orgelet	Tour du Mt ORGIER - Organisée par Jean Paul	13h15	
21/04/12	Port Lesney	Château de Vaulgrenant - organisée par Daniel	13h15	
12/05/12	St Maurice Crillat	Le pré à la française - organisée par Jacques	13h15	
02/06/12 03/06/12	La Guienette	Crêt de la neige - Crêt de Chalam - WE organisé par Jacques	7h00	Organisation à préciser
23/09/12	A définir	Balade à la journée	7h00	Repas tiré du sac
13/10/12	A définir		13h15	
10/11/12	A définir		13h15	
01/12/12	A definir			

* Heure de départ de Château Chalon



Pour tous renseignements vous pouvez contacter Jacques HEINIS au 03.84.85.24.28.

ÉCHOS CASTEL-CHALONNAIS

ACTIVITÉS AU SEIN DU VILLAGE

● **Fête du village**

Le 4 septembre 2011 la fête de notre village prenait la forme d'un apéritif-concert dans la cour de l'école. La partie musicale était assurée magistralement par la musique de VOITEUR ; quant à l'apéritif, il était organisé par notre Foyer rural. Des dizaines de personnes ont donc pu se retrouver et passer un moment agréable et convivial à cette occasion.

● **Soirée retrouvailles**

Cette soirée était programmée depuis un an comme pouvant être le prélude à une nouvelle animation culturelle. C'est donc le 10 septembre 2011, à la salle des fêtes de DOMBLANS, qu'elle eut lieu et qu'elle a regroupé plus de deux cents personnes parmi lesquelles de nombreux participants des spectacles « son et lumières ». Tout avait été fait pour que ces retrouvailles soient chaleureuses. Apéritif en extérieur, exposition photo des spectacles allant du premier « son et lumières » au dernier « Quo jadis », buffet froid, remise d'un DVD aux participants sur lequel avaient été gravés de nombreux extraits des activités de notre association. De très agréables souvenirs ont pu être évoqués entre participants et les fondements d'un futur spectacle estival furent portés à la connaissance de tous. Cette soirée restera gravée dans l'esprit de tous car elle a permis de retisser des liens d'amitié entre personnes s'étant perdues de vue depuis plusieurs décennies.

● **Assemblée générale**

C'est en date du 29 octobre 2011 que s'est tenue l'assemblée générale de notre Foyer rural. Une soixantaine de personnes présentes ont pu prendre connaissance des rapports moral, d'activité et financier. Tous ces rapports furent adoptés à l'unanimité. Le débat s'est ensuite porté sur l'éventuelle animation d'été. Si les bonnes volontés semblent en nombre suffisant pour assurer le déroulement de cette manifestation, la partie « écriture du scénario et mise en scène » nécessite encore de peaufiner l'étude de faisabilité.

La soirée s'est terminée autour d'un repas convivial qui fut l'occasion de nombreux échanges d'idées.

● **Fayes**

Le rituel des fayes s'est tenu le soir du 25 décembre sur le petit cours. De nombreuses personnes étaient présentes soit en tant que « tourneur » soit en tant que spectateur. Le traditionnel vin chaud a une fois de plus fait l'unanimité des participants.

● **Soirée « Rois »**

La soirée galette des rois s'est tenue au foyer, le samedi 8 janvier. Cette soirée-veillée a permis aux personnes présentes de passer un agréable moment en s'adonnant à des jeux de société (scrabble, jeux de cartes, dames...) tout en dégustant les galettes de circonstance. Le temps de cette soirée certains purent apprécier, de façon éphémère, le plaisir de porter une couronne royale.

MARIAGE

Le 17 septembre 2011, Alexandra MACLE et Damien BAGNARD se sont mariés à Château-Chalon.

Nous renouvelons aux jeunes mariés tous nos vœux de bonheur et nous adressons nos félicitations à leurs parents en particulier à Michel et Sylvie MACLE.

DÉCÈS

Nous avons eu le regret d'apprendre les décès de :

Suzanne ROLLAND, le 9 octobre 2011. Monsieur BRETIN, père de notre amie Christine PROST.

Colette SAUTARD, le 4 novembre 2011. Maxime BURY, le 7 novembre 2011.

A nos amis touchés par ces décès et à leur famille nous présentons ou renouvelons nos très sincères condoléances.

MANIFESTATIONS FOYER RURAL 2012

LES FAYES

25 Décembre

Belvédère Le petit cour

VISION D'ARTISTES

samedi 16 juin

CHATEAU-CHALON

LES ROIS

7 janvier

Foyer rural

ST JEAN

23 Juin

TERRAIN DE SPORT

PERCEE DU VIN JAUNE

4 et 5 février

Ruffey-sur-seille

SPECTACLES NOCTURNES

20-21-22 et 27-28-29 juillet

CHATEAU-CHALON

St VERNIER

15 avril

CHATEAU-CHALON

VOYAGE

25 et 26 août

NOBLES MATIERES

26 et 27 mai

CHATEAU-CHALON

FETE PATRONALE

2 septembre

CHATEAU-CHALON

REPAS PERCEE DU FOYER

15 juin

CHATEAU-CHALON

JOURNEE DU PATRIMOINE

16 septembre

CHATEAU-CHALON

ASSEMBLEE GENERALE

27 Octobre

FOYER RURAL

Et en plus :

Un week-end randonnée sera programmé à la fin du printemps,

une soirée autour de l'alambic le 16 mars 2012,

une journée chantier le 14 avril 2012

et une journée quilles le 16 septembre 2012.